

# Identification du module

<b>Module</b>	<b>Conseils aux patients chroniques – Maladies rhumatismales</b>
<b>Condition d'admission</b>	Être titulaire d'un certificat de fin d'études dans une profession du domaine de la santé de niveau II ou de niveau tertiaire.
<b>Compétences</b>	Les titulaires de la certification de ce module connaissent les pathologies rhumatismales les plus courantes, leurs symptômes, ainsi que l'arsenal thérapeutique en rhumatologie. Elles sont habilitées à informer les patients, les conseiller et les soutenir activement dans leur quotidien.
<b>Evaluation des compétences</b>	Évaluation écrite de 45 minutes. Évaluation orale de 15 minutes (situation de conseil au patient).
<b>Niveau</b>	Examen professionnel de la coordinatrice en médecine ambulatoire.
<b>Objectifs à atteindre</b>	<p><b>Les participants-es</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• nomment les symptômes des maladies rhumatismales les plus courantes et les classent parmi trois groupes principaux, soit: les maladies dégénératives, les maladies inflammatoires, ainsi que les rhumatismes des tissus (ligaments, muscles, tendons) (T1);</li> <li>• nomment les handicapes spécifiques (diminution de la mobilité, risque d'invalidité) des patients chroniques atteints de rhumatismes (T1);</li> <li>• décrivent les modèles de base standardisés des thérapies rhumatismales et connaissent les paramètres nécessitant des contrôles de laboratoire (T1);</li> <li>• expliquent la différence entre une physiothérapie active et passive et décrivent les différentes techniques de physiothérapies (T1);</li> <li>• formulent les grands principes de l'ergonomie par rapport à la colonne vertébrale, les tendons et les muscles d'un patient lors de la manutention d'une charge et reconnaissent les situations de stress biomécanique (T2);</li> <li>• conseillent les patients atteints de maladie rhumatismale dans leurs activités physiques et les aident pour le choix d'une activité sportive adéquate (T3);</li> <li>• recommandent aux patients présentant de fortes douleurs les positions antalgiques possibles (T3);</li> <li>• expliquent aux patients chroniques l'impact de la nutrition sur leur maladie rhumatismale; connaissent des raisons médicales qui nécessitent une sélection alimentaire ciblée, propre à certaines maladies (T1);</li> <li>• calculent le dosage médicamenteux et la vitesse de la perfusion (T2);</li> <li>• appliquent les principes de base d'un entretien de conseil, informent et instruisent les proches d'un patient chronique souffrant de rhumatisme (T3);</li> </ul>

<b>Objectifs à atteindre</b>	<p><b>Les participants-es</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>expliquent le SCQM (Swiss Clinical Quality Management), son rôle, son utilité et les procédures au patient, déchargeant ainsi le médecin, soutiennent le patient lors des inscriptions SCQM (T2).</li> </ul>
<b>Certification</b>	Certification partielle pour le brevet fédéral de coordinatrice en médecine ambulatoire (sous réserve du respect des conditions d'admission, selon chiff. 3.31 du règlement concernant l'examen professionnel).
<b>Validité du certificat</b>	5 ans.